



Votants : 73
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 1er décembre 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 12 décembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 11 décembre 2017

FINANCES – REPRISE DE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES POUR RISQUES FINANCIERS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Rose-Marie NIETO, Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Marie-Chantal GARENNE à Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Florent SIMMONET, Dominique JEUFFRAULT à Marie-Paule MILLASSEAU, Guillaume JUIN à Marc THEBAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Simon LAPLACE à Elmano MARTINS, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Sophia MARC à Jacques BILLY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain LECOINTE, Yvonne VACKER à Fabrice DESCAMPS

Titulaires absents suppléés :

Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHÉRY, Yamina BOUDAHMANI, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBAUT, Monique JOHNSON, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Yvonne VACKER

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20171211-C21-12-2017-DE
Date de télétransmission : 21/12/2017
Date de réception préfecture : 21/12/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 11 DECEMBRE 2017

FINANCES – REPRISE DE PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES POUR RISQUES FINANCIERS

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2321-2 et R.2321-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 et M49,

Vu la délibération n°-11-09-2010 du 27 septembre 2010 relative à la constitution d'une provision pour risques et charges financiers sur le budget principal,

Vu la délibération n°12-09-2010 du 27 septembre 2010 relative à la constitution d'une provision pour risques et charges financiers sur le budget assainissement,

Vu la délibération n°-24-06-2011 du 27 juin 2011 relative à la reprise de provision pour risques et charges financiers sur le budget principal et assainissement

Vu la délibération n°-14-01-2012 du 23 janvier 2012 relative à la constitution d'une provision pour risques et charges financiers sur le budget principal et assainissement,

Vu la délibération n°-14-12-2012 du 17 décembre 2012 relative à la constitution d'une provision pour risques et charges financiers sur le budget principal et assainissement,

Vu la délibération n°-12-04-2013 du 15 avril 2013 relative à la reprise de provision pour risques et charges financiers sur le budget assainissement

Vu les décisions n°2017-01 et 2017-02 du 12 janvier 2017 relatives à l'autorisation de réaménagement des emprunts n° MON282818 et n° MON28 2820 contractés auprès de la Caisse Française de Financement Local,

Considérant que le réaménagement des emprunts mentionnés ci-dessus a permis la sécurisation des deux encours structurés en les renégociant à taux fixe,

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Niortais n'est plus exposée à un risque de perte financière, il est proposé la reprise des provisions pour dette constituées,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Décider de la reprise des provisions semi-budgétaires pour le montant total constitué sur chaque budget, soit 1 000 000 € sur le Budget Principal et 100 000 € sur le Budget Annexe Assainissement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué